

Document à faxer au **01 49 36 46 21** ou à envoyer par email à **admin240@klekoon.com**

PROVENANCE : ----- Formulaire téléchargé depuis le site www.klekoon.com -----

Etablissement :	Nom :
Adresse :	Prénom :
Ville :	Téléphone :
Code postal :	Email :

Liste des formations pour les entreprises	Durée	Prix unitaire HT
<input type="checkbox"/> Comment soumissionner à un marché public	1 jour	690 € / participant
<input type="checkbox"/> La réponse dématérialisée à un marché public	1 jour	690 € / participant
<input type="checkbox"/> Comment remporter les appels d'offres : stratégie et mémoire technique	1 jour	790 € / participant
<input type="checkbox"/> Répondre aux appels d'offres avec le DUME *	1 jour	790 € / participant
<input type="checkbox"/> Réagir efficacement après le rejet d'une réponse à un appel d'offres *	1 jour	790 € / participant
<input type="checkbox"/> Les règles de la sous-traitance dans les marchés publics *	1 jour	790 € / participant

* Formations en INTRA (dans vos locaux) réalisables uniquement en région Ile-de-France.

Participant (nom, prénom)	Fonction	Téléphone	Email

Type de formation	Localisation	Frais de déplacement HT
<input type="checkbox"/> DISTANCIEL	Formation réalisée à distance en visioconférence	0 €
<input type="checkbox"/> INTER	Situé dans les locaux de Klekoon à Sevran (93270)	0 €
<input type="checkbox"/> INTRA	Situé en région Ile-de-France	290 €
<input type="checkbox"/> INTRA	Situé hors région Ile-de-France à une distance inférieure à 200 Km de Paris	490 €
<input type="checkbox"/> INTRA	Situé à une distance comprise entre 200 et 500 Km de Paris	690 €
<input type="checkbox"/> INTRA	Situé à une distance supérieure à 500 Km de Paris (France continentale)	990 €
<input type="checkbox"/> INTRA	Situé hors France continentale, nous contacter...€

Lieu de la formation	Date souhaitée

Modalités de règlement

Règlement par virement bancaire sur le RIB suivant : IBAN : **FR76 3008 7338 1500 0755 2640 120** BIC : **CMCIFRPP**

Règlement par chèque bancaire à réception de la facture à l'ordre de **KLEKOON**

Règlement par financement OPCO **avec demande de subrogation*** (Nom de l'OPCO :)

*Les demandes de subrogation nécessitant un délai de traitement par l'OPCO, veuillez choisir une date de formation prenant en compte ce délai.

Total HT	TVA	Prix TTC

Avez-vous des besoins spécifiques (pédagogiques, matériels, organisationnels) liés à une situation de handicap et nécessaires au bon déroulement de la formation ? : OUI NON
 Si oui, une demande de précisions vous sera transmise par e-mail.

Fait à :

Le :

Signature :

Cachet de votre établissement :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

PRESENTATION :

La société Klekoon est enregistrée sous le numéro 11 93 07151 93 de déclaration d'activité auprès de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle d'Ile de France.
Klekoon est certifié en tant qu'organisme de formation auprès de QUALIOP1 sous le n°CW202407-4045 V2 et auprès de DataDock sous le n°0052426.

OBJET :

Prestation de formation autour de la thématique des marchés publics.

INSCRIPTION AUX FORMATION :

Une inscription est définitivement enregistrée qu'après réception du présent bordereau d'inscription, revêtu du cachet et de la signature du client. Suite à la commande d'une formation, le client accepte sans réserve, les présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document, en particulier ses conditions générales d'achat.

PRIX, FACTURATION ET REGLEMENT :

Le prix par participant est indiqué sur le bulletin d'inscription, il inclut le prix de la formation, les supports pédagogiques, ainsi que le déjeuner. Lorsque la formation a lieu en dehors des locaux de Klekoon, des frais de déplacement du formateur seront facturés au client. Toute formation commencée sera dû intégralement par le client.

Le règlement s'effectue comptant à la réception de la facture. La facture doit être acquittée totalement avant le début de la formation. A défaut de règlement, le stagiaire se verra refuser l'accès à la formation.

Dans le cas où la formation doit être dispensée dans les locaux du client, le règlement de la facture doit être acquitté au plus tard 10 jours avant le jour de la formation.

FINANCEMENT ET REGLEMENT PAR UN OPCO :

Il appartient au client d'effectuer sa demande de prise en charge auprès de son OPCO ou tout autre organisme financeur. Dans le cadre d'une demande de subrogation de financement auprès d'un OPCO, l'accord de prise en charge totale ou partielle de ce dernier doit nous parvenir au plus tard, 20 jours ouvrables avant la date de formation. En l'absence d'un retour du client dans ce délai, ou dans le cas d'une prise en charge partielle ou refusée, le montant restant dû sera facturé au client.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT :

Toute demande d'annulation par le client doit nous être adressée par écrit avant la date de début de formation et sera traitée selon les conditions suivantes. Dans le cas où la demande d'annulation est reçue :

- le jour même de la formation ou à fortiori, en cas d'absence du stagiaire, l'indemnité d'annulation est égale à 100% du montant total T.T.C. du prix de la prestation.
 - à moins de 15 jours ouvrables avant la date de formation, l'indemnité d'annulation est égale à 50% du montant total T.T.C. du prix de la prestation.
 - à plus de 15 jours ouvrables avant la date de formation, l'indemnité d'annulation est égale à 15% du montant total TTC du prix de la prestation.
- Les sommes dues à titre d'indemnisation seront mentionnées comme telles sur la facture et ne peuvent pas faire l'objet d'une prise en charge par un OPCO ou tout autre organisme financeur de la formation professionnelle. Le Client s'engage donc à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à Klekoon.

Afin d'éviter ces frais, si la demande d'annulation nous est adressée plusieurs jours avant la date de début de la formation, il est possible de :

- Demander le report de l'inscription du Bénéficiaire à une formation ultérieure dûment programmée sur le calendrier.
- Demander le remplacement du Bénéficiaire empêché par un autre participant.

Annulation du fait du prestataire : KLEKOOON se réserve le droit d'annuler, de reporter ou de modifier la date ou le lieu de la formation, si un minimum de 2 participants à la session de formation n'est pas atteint ou si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

CONFIDENTIALITE ET PROPRIETE INTELLECTUELLE :

Klekoon détient seul les droits intellectuels afférents aux formations qu'il dispense ; de sorte que la totalité des supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, orale...) utilisée dans le cadre de la commande, demeure sa propriété exclusive.

Le client s'interdit d'utiliser, reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participant aux formations ou à des tiers les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sans l'autorisation expresse et écrite de la société Klekoon ou de ses ayants droit.

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et les documents de nature économique, technique ou commerciale concernant l'autre partie, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat.

LOI APPLICABLE :

La signature du présent bulletin d'inscription entraîne l'acceptation sans réserve des conditions générales de ventes.

La Loi Française est applicable en ce qui concerne ces conditions générales de vente.

Tout litige qui ne saurait être réglé à l'amiable sera de la compétence exclusive du Tribunal de Bobigny ou du Tribunal administratif de Montreuil, quel que soit le siège ou la résidence du client, nonobstant la pluralité des défendeurs ou l'appel en garantie.

Fait à :

Le :

Signature :

Cachet de votre établissement :